

Le Lucanty: Règlement

Nous vous prions de lire et de respecter les règles suivantes. En cas de non respect de ces règles, la garantie ne sera pas retournée.

1. Respecter le chalet loué et ses environs de même que le silence après 22 h.
2. Ne dépasser pas le maximum de 8 personnes et un bébé
3. Tous les animaux, peu importe lesquels sont strictement interdits. Si vous emmenez quand même des animaux nous pouvons vous interdire l'entrée. Dans le cas de la présence d'un animal ou d'animaux sans notre connaissance, il vous sera porté en compte un supplément pour le nettoyage.
4. Quitter le chalet et son ameublement dans un état parfait pour les clients suivants. Tous les meubles, sauf les meubles de jardin, doivent rester à leur place initiale. A la fin de votre séjour veuillez, remettre la vaisselle en place, vider la poubelle à l'emplacement prévu, restituer le logement balayé/aspirer et laisser les toilettes dans un état propre. Le chalet sera nettoyé par nous.
5. Enlevez chaussures et bottes sur les escaliers et dans les chambres.
6. Respectez les règles d'utilisation du sauna.
7. Cette maison est raccordée à une station de purification individuelle des eaux.
Ne JAMAIS jeter des bandes hygiéniques, protège-slip, tampons, couches, nourriture, mouchoirs en papier ou n'importe quel autre objet dans la toilette. Ceci pourrait provoquer des obstructions et le mauvais fonctionnement de la purification des eaux dont les frais seront portés en compte du locataire.
N'exagère pas l'emploi de papier de toilette de même que de produits chimiques.
8. Utiliser toujours des drap-housse de matelas et des taies d'oreiller. Au cas contraire nous nous réservons le droit de retenir les frais de nettoyage des protèges matelas et taies de la garantie de location.
Les lits et oreillers sont pourvus de ces protecteurs.
9. En cas de dommages ou problèmes veuillez nous informer immédiatement au 0475/56.70.90.
10. Le poêle à bois est à utiliser avec intelligence et d'une façon rationnelle (voir notice d'instructions). Le poêle doit être nettoyer avant votre départ. Utilisez uniquement le bois qui est mis à disposition (payante) par nous.
11. Le jardin est à votre disposition. Veuillez à ce que pendant les jeux les plantations et la clôture soient respectées.
12. Il est défendu de fumer à l'intérieur de la maison, de jeter des mégots dans le jardin ou le parking..
13. Fondue, friture ou pierrages sont défendues dans la maison.
14. Ne jeter rien au-dessus de la clôture ou dans le jardin et certainement pas de la nourriture ou des restes de légumes, ceci attire les animaux et pourrait provoquer des problèmes.
15. A la fin de votre séjour veuillez régler le thermostat sur "étoile".
A défaut, la consommation supplémentaire gaz vous sera portée en compte. Vérifiez le manuel du thermostat.
Toutes les fenêtres et ouvertures de ventilation des fenêtres doivent être fermées (sauf celle de la cuisine). Frigo (laissez la porte ouverte) et tous les autres appareils électriques doivent être mis hors de service.
16. Ordures doivent être rassemblées dans les sacs communaux (3 sont mis à votre disposition dans le garage).

17. Tout ce qui est verre doit être déposé à l'endroit prévu (cimetière de Soy), papier et carton doit être pris avec et PMC doit être déposé dans le garage (veuillez trier correct). Nous pouvons également nous charger de tout avec supplément de €10. Veuillez trier correctement, si non (éventuellement) une amende de la commune sera déduits de votre caution.

Jouissez pleinement de votre séjour dans " Le Lucanty" et traitez le "en bon père de famille" afin que les vacanciers suivants puissent également profiter d'un séjour agréable.